

“ Québec, le 2 octobre 1750.

“ Monseigneur,

“ Nous avons eu l'honneur de vous rendre compte en commun, M. de la Jonquière et moi, de la perte de l'*Original*, à laquelle je suis plus sensible que je ne pourrais vous l'exprimer : ainsi je n'aurai point celui de vous répéter la façon dont il s'est perdu. On avait pris les précautions, qui paraissaient convenables pour le mettre en sûreté après son lancement à l'eau, qui n'ont pas réussi par l'imprudence du maître du port qui prit des tours sur un corps morts à terre avec le grelin qui était frayed sur les cables mouillés au milieu de la rivière, et destinés pour le vaisseau, et dont le bout était à son bord, parce que le flot l'entraînait, quoiqu'il y eut deux chaloupes mouillées qui le soutenaient. Ce maître comptait les décapeler avant qu'il partit, mais il n'y fut pas à temps, ce vaisseau ayant malheureusement forcé trois clefs. Les officiers, ni même M. de la Jonquière et moi, ne nous aperçûmes point des tours qu'on avait faits à ce grelin sur le corps mort.

Cette perte ne serait pas encore arrivée, si le constructeur avait voulu souffrir qu'on mit un cable et une ancre à bord avant de le lancer à l'eau. Il prétendit qu'elle donnerait un lest à ce vaisseau, et que cela pouvait lui occasionner quelque accident.

Il était entièrement fini ; jusqu'à la moindre minutie dans la chambre des officiers, il était même point. J'ai fait sauver la plus grande partie de ses courbes, ses caps de montons et chaînes d'aubans, quantité de chevilles, toute la menuiserie qui servira à un autre, n'étant point endommagée, ses cabestans, ses pompes et sa galerie qui était de fer ; elle est aussi légère qu'en bois et peut-être plus et elle tient moins de place. Je suis persuadé que si on l'avait vue à